

Journée pratique : « L'EDD et les sujets qui font débat : quels enjeux pour l'école ? »

PV de l'atelier 2 (1^e session)

Nom, prénom, e-mail du preneur de PV

: daniel.curnier@hepl.ch

Nom, prénom, e-mail du modérateur

: alain.pache@hepl.ch

Input 1 :

- Nom, prénom de l'intervenant-e : Thétaz, Fabrice
- École/institution : Vieux Collège, Monthey
- Thème(s) présenté(s) : Comment aborder l'éducation à la citoyenneté en 5-6H ?
Présentation d'exemples concrets
- Cycles concernés : Cycle II

Input 2 :

- Nom, prénom de l'intervenant-e : Schoeb, Susanne
- École/institution : DIP, Genève
- Thème(s) présenté(s) : Citoyenneté : séquence autour de l'hymne national suisse
- Cycles concernés : Cycle II

A. Eléments clés des échanges de l'atelier à documenter dans le PV :

1. Le contexte de l'expérience, du projet

- Présentation focalisée sur deux éléments : construction du règlement de classe et conseil de classe hebdomadaire.
- Intérêt de l'enseignant pour l'éducation à la citoyenneté dès les études à la HEP, intérêt concrétisé dans la réalisation d'un mémoire.
- Référence à l'objectif SHS24 et aux objectifs transversaux du PER
- Cas 1 : construction d'un règlement combinant droits et devoirs des élèves, sur la base de ceux du citoyen et de la question « Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ? ». Le processus dure 1 à 2 périodes par semaine pendant 3-4 semaines en début d'année. Tous les articles du règlement comprennent un droit et un devoir et sont formulés par les élèves. Ils sont rassemblés dans un règlement qui comprend également des sanctions et des libertés, en fonction du respect ou non des règles édictées et qui est signé par chaque élève lors d'une « cérémonie ». Les articles sont proposés par l'enseignant sur la base des discussions en classe, qui sont modérées par l'enseignant qui peut donc intégrer des thématiques qui n'auraient pas été abordées. Ils sont ensuite proposés et discutés en plénière.
- Cas 2 : conseil de classe hebdomadaire (environ 20 minutes), généralement le vendredi, pris en charge par un président et un secrétaire. L'ordre du jour revient sur le conseil précédent, comprend une phase de félicitations et de critiques et se termine par le passage en revue des objets proposés par les élèves, qui conduisent parfois à un vote.

2. Les freins identifiés

- Certains élèves moins à l'aise ne participent pas au processus d'élaboration du règlement.
- Implication des élèves dans le processus d'élaboration du règlement parfois légère.
- Certains objets proposés par les élèves pour le Conseil relèvent du règlement de comptes et requièrent un filtrage des objets proposés par l'enseignant, qui doit alors résoudre les conflits en dehors du Conseil.
- Difficulté de la posture nécessairement en retrait de l'enseignant, en particulier pour le Conseil, qui est un moment qui appartient aux élèves.

3. Les moteurs identifiés

4. Les effets attendus dans et hors de la classe/de l'établissement durant le processus

- Meilleur respect des règles en ce qui concerne le règlement.
- Objectif clair chez l'enseignant d'initier les élèves aux processus démocratiques, sans que cela soit explicite (auprès des élèves).
- Conseil : outil de gestion du climat de classe.

5. Les effets inattendus positifs et négatifs, dans et hors de la classe/de l'établissement durant le processus

- Références au règlement par les élèves dans la résolution de conflit.
- Liens entre ses propres droits et devoirs et ceux des autres.
- Développement de la capacité à argumenter.

6. Ressources et acteurs mobilisés : raisons, rôles, mode opératoire, ...

7. Autres ...

Question du public : que peuvent faire les associations pour soutenir la promotion de la citoyenneté à l'école ?
Des interventions ou la proposition de moyens sont-elles envisageables ?

Conclusion : en guise de conclusion, peut-on identifier des éléments valables pour le traitement de tous sujets sensibles, de toutes questions sociales vives en classe ?

Prendre le temps de dévoluer les processus de gestion aux élèves.

B. Eléments clés des échanges de l'atelier à documenter dans le PV :

1. Le contexte de l'expérience, du projet

- Dossier élaboré et mis à disposition d'un dossier pédagogique « Chant, drapeaux et devises » suite au dépôt d'une motion pour l'enseignement de l'hymne national suisse dans l'école genevoise.
- Elargissement aux symboles de l'Etat (drapeaux, devises, commémorations, mythes) comme l'un des composants du développement du sentiment national, en particulier l'affichage de drapeaux comme symbole de l'identité. Ces symboles étant universels, ils favorisent le travail de comparaison.
- Liens aux SHS, Arts visuels et Musique, FG et CT
- Travail autour des valeurs à partir des devises nationales, des images emblématiques de la Suisse et de l'hymne national (qui date de 1981 !), présenté dans ses différentes formes musicales.

2. Les freins identifiés

- Comment adapter la volonté politique d'apprentissage « par cœur » d'un hymne dans un but patriotique aux objectifs et aux valeurs du PER ?

3. Les moteurs identifiés

- L'entrée par les drapeaux comme élément déclencheur.

4. Les effets attendus dans et hors de la classe/de l'établissement durant le processus

Explorer la diversité des symboles nationaux et la diversité culturelle

5. Les effets inattendus positifs et négatifs, dans et hors de la classe/de l'établissement durant le processus

6. Ressources et acteurs mobilisés : raisons, rôles, mode opératoire, ...

7. Autres ...

Conclusion : en guise de conclusion, peut-on identifier des éléments valables pour le traitement de tous sujets sensibles, de toutes questions sociales vives en classe ?

Les valeurs présentes dans les textes tels que le PER, si elles sont mises en œuvre, peuvent l'être selon des interprétations diverses.